

« Le médiateur national de l'énergie a été un acteur de premier plan pour soutenir les Français, les communes et les entreprises les plus en difficulté. »

Crédit photo : Benoît Granier - Matignon

Éditorial Élisabeth Borne

Première ministre

La reprise de l'économie mondiale après l'épidémie de Covid, puis l'agression russe en Ukraine ont provoqué une hausse importante des prix de l'énergie.

Face à cette augmentation, le Gouvernement a immédiatement réagi pour protéger les Français, les entreprises et les collectivités.

Dès novembre 2021, un « bouclier tarifaire » a été mis en place, puis prolongé pour les particuliers, les très petites entreprises et les plus petites communes. Grâce à ce soutien majeur, nous avons considérablement limité la hausse des prix du gaz et de l'électricité, alors que les prix explosaient partout en Europe.

Grâce à ces mesures, la facture mensuelle d'un ménage se chauffant au gaz n'a augmenté en moyenne que de 25 euros au lieu de 200 euros sans bouclier, et de 20 euros au lieu de 180 euros pour un foyer se chauffant à l'électricité.

Bien d'autres mesures ont été prises pour les particuliers, notamment les plus modestes, comme un chèque énergie exceptionnel ou des mesures d'aides spécifiques pour nos compatriotes qui se chauffent au bois ou au fioul.

Bien sûr, nous avons également soutenu massivement nos collectivités avec l'« amortisseur électricité » et le « filet de sécurité ». Quant aux entreprises, des aides ciblées ont été mises en place. La plupart des TPE ont pu bénéficier du « bouclier tarifaire ». Et les autres TPE comme les PME

ont bénéficié de l'« amortisseur électricité ». Nous avons pris l'engagement de ne laisser personne sans solution. Ces mesures ont permis de protéger particuliers, entreprises et collectivités face à la hausse des prix.

Mais dans ce contexte, certains de nos concitoyens, certaines de nos entreprises et de nos collectivités ont connu des situations parfois extrêmement difficiles. Pour y répondre, ils avaient besoin d'une aide individualisée. C'est pourquoi le médiateur national de l'énergie a été un acteur de premier plan pour soutenir les Français, les communes et les entreprises les plus en difficulté.

L'importance du médiateur national de l'énergie a aussi pu se mesurer dans l'efficacité du travail conjoint avec le médiateur des entreprises. Un suivi et des réponses adaptés sont ainsi fournis à chacun.

Le médiateur national de l'énergie a également permis d'informer nos compatriotes et de relayer les annonces gouvernementales en matière de mesures de protection et d'appels à la sobriété.

À l'occasion de la publication de son rapport d'activité pour 2022, j'adresse au médiateur national de l'énergie et à ses équipes mes plus sincères remerciements. Son action constante et déterminée pour informer, conseiller et protéger les consommateurs d'énergie est déterminante.